

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 28 septembre 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-77**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 28 septembre 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 18 septembre 2026.

Point de l'ordre du jour :

4.1. Utilisation des emplois d'enseignant vacants à la rentrée 2027

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis du comité social d'administration du 24 septembre 2026,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver la qualification à donner aux emplois d'enseignant vacants à la rentrée 2027.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de l'utilisation des emplois d'enseignant vacants à la rentrée 2027, conformément au tableau joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 25	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 5	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièce jointe :

- tableau de l'utilisation des emplois d'enseignant vacants à la rentrée 2027.

Fait à Tours,

Philippe Roingeard

Philippe Roingeard
le 01/10/2026 10:08:38 +02:00

